



DP2 Fret LORRAINE DFCA

16 février 2016

Bulletin Fret n°37

Compte rendu réunion des délégués du personnel DP 2 Lorraine du 16 février 2017

Représentants de la Direction :

MATHION	Patrick
LEFEVRE	Patrick
DAVID	Eric

Président de la DP Lorraine
Responsable RS DFCA
Conseiller RS DFCA

Délégués du personnel présents :

FISCHER	Alfred
HENRIONNET	Gérôme

SOMMAIRE

1. ORGANISATION DU TRAVAIL	2
2. EFFECTIFS	4
3. REGLEMENTATION DU TRAVAIL	10
4. REMUNERATION	11
5. SECURITE	13
6. FORMATION	13
7. DIVERS	14
8. HORS-COMPETENCES	14

UNSA, le Syndicalisme en positif !

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



1. PREAMBULE

Les Délégués du personnel sont avisés de l'ouverture d'une campagne de collecte de dons de congés du 20/02/2017 au 20/03/2017.

2. ORGANISATION DU TRAVAIL

La délégation [Q04] souhaite savoir où en sont les essais de freins connectés qui se déroulent en ce moment sur le site de PAM et en particulier la dernière phase d'essai concernant le lancement du train pilote.

Les essais seront réalisés durant la totalité de la phase d'expérimentation du train pilote (période encore inconnue pour le moment).

Le pilote d'essai de frein à agent seul est toujours en phase de stabilisation. Sur la fonction « essai de frein » cela fonctionne plutôt bien. Cependant il reste des problèmes sur quelques fonctions annexes (composition du train) à résoudre mais en bonne voie. L'accès à RUS PROD est en cours de réalisation et la composition du train y sera récupérée pour l'essai de frein.

Pour l'agent desserte, il n'y aura qu'une seule tablette à utiliser.

Le retour conducteur est plutôt positif.

La délégation [Q05] souhaite que la direction de la Plateforme Lorraine nous fasse un point sur la mise en œuvre du nouveau trafic avec IKEA (problème livraison / restitution) , parce que des bruits circulent déjà quant au mécontentement du client.

Suite à une rencontre entre Novatrans et les clients finaux, il leur a été proposé de modifier les sillons pour se projeter sur un départ vers 04hH40 de Woippy, ce qui a retenu leur attention. Nous travaillons à ce montage. Une fois le sillon obtenu et le montage ressources réalisé, nous ferons à nouveau des tests à blanc.

La délégation [Q07] souhaite savoir si les sablières du dépôt de WPY seront à nouveau opérationnelle d'ici à la fin de l'Hiver , et souhaite aussi savoir quelles solutions sont envisagées par l'entreprise de maintenance afin de régler le problème.

Un ventilateur d'aspiration des poussières a été remplacé sur un des dispositifs d'approvisionnement, augmentant ainsi de manière significative le débit d'aspiration. L'installation d'un nouveau pistolet pour l'approvisionnement en sable est attendue mais nous sommes en attente de la date de la part de la société SAMIIE (dossier suivi en CHSCT).

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La délégation [Q08] souhaite savoir d'où vient la décision récemment annoncée auprès des surveillants de dépôt de WPY de ne plus laisser les locs électriques sous tension lors des périodes de grand froid.

Il s'agit d'une mesure nationale en provenance du COF « Gestion de crises », suite au risque évalué rouge sur le réseau RTE prévoyant des délestages du réseau. Lorsque le risque est évalué orange, le délestage est concentré uniquement sur les pointes du matin et du soir. Il s'agit d'une directive gouvernementale ponctuelle.

Afin de conserver les quelques clients qu'il nous reste, à moins que l'objectif dissimulé est de les perdre volontairement, la délégation UNSA Ferroviaire [Q08] demande une meilleure répartition de la charge de travail sur l'ensemble des chantiers de la Plateforme Lorraine.

Des trains en montage partiel arrivent à tort au faisceau réception de même que de la concentration de wagons sans reprise. La DDP et le chargé d'affaires triage sont saisis de ces anomalies.

La délégation [Q15] voudrait savoir par qui vont être gérés les affectations diesel après la suppression des gm 2/8 de Woippy ?

La gestion sera réalisée de jour par le GM du RDO, et par le GM Supervision du CCO en dehors de la journée de service du premier.

La délégation [Q16] demande avec quel interlocuteur devra échanger le sud de Woippy les week-end après la suppression des gm ?

Les échanges seront réalisés avec le CCO pour les relations avec les conducteurs.

La délégation [Q17] demande si la direction a pour objectif de limiter les entrées dépôt loc à Woippy comme dans certains dépôt ?

Un projet existe avec pour objectif de limiter les entrées aux seuls besoins de maintenance dans les dépôts du Matériel, sans péjorer la sécurité et la production. Le dépôt Fret de Woippy n'est pas concerné par ce projet.

La délégation [Q18] demande le nombre de SU depuis les dernières DP, sur le périmètre de la DFCA et de la plateforme Lorraine ?

ULNL : 126 SU

ULI : 42 SU

La délégation [Q25] demande le nombre de no show pour WPY et THL depuis les dernières dp.

Pour le mois de décembre :

THL : 3

WPY : 12

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La délégation [Q29] voudrait savoir si la location de BR186 est confirmée par Sibelit pour l'axe Anvers-Bale?

La location de BR186 n'est pas prévue pour les raisons suivantes :

- la BR186 DBF n'est pas autorisée en mode ETCS en France (requis sur ligne équipée ETCS comme Zoufftgen – Uckange), ni au Luxembourg (engin non connu et réseau intégralement équipé ETCS), ni à Bâle (évolutions sol à venir),
- L'utilisation par SIBELIT d'un faible nombre de BR186 (très peu d'engins sont disponibles) n'est pas forcément pertinente économiquement pour SIBELIT, pour le maintien des compétences des conducteurs).

La délégation [Q30] demande si la perte des indice de composition de certains train ME120, déclassés en MA100 est due au cout du sillon ou pour une histoire de trains prioritaires qui n'arrange pas trop l'infra...

La correction de l'indice de composition doit être demandée par le PIA.

La délégation UNSA Ferroviaire [Q09] demande que chaque chantier de la Plateforme Lorraine dispose de son plan de transport local, en termes d'arrivées et de départs de trains, ainsi que des particularités liées à ces trafics (VT, etc...).

Une trame de base issue du changement de service sera fournie aux opérateurs. Elle nécessitera de leur part un ajustement quotidien selon les circulations effectives.

3. EFFECTIFS

La délégation [Q15] demande le CO détaillé de la Plateforme Lorraine.

--- La délégation UNSA Ferroviaire [Q12] demande le CO et les effectifs associés au 1er janvier 2017.

Voir annexe jointe. Le CO est en cours d'actualisation.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La délégation [Q01] demande les postes disponibles sur la DFCA.

	SECTEUR	POSTES VACANTS
Triage	Dir prod triage	
	Tri poste D F Freineurs	
	Tri Récé CRLO	
	Tri Man For Lamp	
Dessertes	Dir prod dessertes	
	CPL	
	Relais MZs PAM	
	Thionville	
	EBG UCK	2 Manœuvre Uckange
	VRA BLV	2 réserves Dess BLV
	CCX	1 Réserve AMVM Bening
MEUSE	1 CRLO REVIGNY	

La délégation [Q02] demande si tous les postes étant disponibles sur la DFCA ont été inscrits à la bourse à l'emploi ?

Les postes disponibles sont ou vont être inscrits à la BEC.

La délégation UNSA Ferroviaire [Q03] demande communication, depuis la réunion DP de décembre dernier :

- **de la liste des postes non tenus ou tenus par des agents d'une autre qualification,**

Voir liste des postes non tenus en annexe jointe.

107 JS tenues par des agents à la qualification B sur des postes à la qualification C (notation en cours)

48 JS tenues par des agents à la qualification C sur des JS à la qualification D (notation en cours)

- **de la liste des postes créés, supprimés, requalifiés, déqualifiés ou en passe de l'être,**

Hors-compétences. Informations données en CHSCT.

- **de la liste nominative des agents ne tenant pas un poste du CO,**

8 Agents utilisés sur des postes n'appartenant pas au CO (dont 5 en cours de reclassement RH0360).

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La délégation [Q11] demande à connaître le nombre d'agents en ILD par grade .Sont-ils tous remplacés ? Si non, pourquoi.

Sédentaires :

Grade Symbole	Remplacement
AMVHM	réserve
AMVK	excédent
AMVKM	réserve
AMVKM	réserve

Traction :

- 1 agent TA WPY
- 1 agent TA WPY
- 1 agent TB THL

La délégation [Q02] souhaiterait connaître le nombre de départ à la retraite depuis les dernières DP.

--- La délégation [Q35] souhaite savoir si des CRML et ou TB de la plateforme Lorraine ont fait part auprès de la direction de demandes de départ à la retraite et ce depuis les dernières DP.

--- La délégation [Q03] souhaite connaître le nombre de départs à la retraite depuis les dernières DP, ainsi que les prévisions 2017. (Réponse par liste nominative)

Sédentaires : 8 départs réalisés et 7 prévisions de départ.

Traction : 2 départs réalisés et 3 nouvelles demandes depuis la dernière DP.

La délégation [Q12] souhaite qu'un point soit fait concernant la situation des effectifs CRLO du triage de WPY , ainsi que les solutions envisagées par la direction afin de régler le problème.

Actuellement, 2 CRML en détachement à la Plateforme assurent des missions de CRLO.

Point sur les formation CRLO :

1 agent en échec pour lequel un complément de formation en plateforme est prévu. Une nouvelle évaluation de sa formation sera réalisée par le CPFT de Blainville.

2 Autres agents seront formés CRLO en 2017.

La délégation [Q13] demande où en sont les demandes de mutation à l'infra de M.Samyn , M.Plouznikoff et de M.Philippe ?

M.PHILIPPE est sous le statut ATTOP FRET depuis 2 années En attente de la réponse de l'EIC concernant les demandes de MM. SAMYN et PLOUZNIKOFF.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La délégation [Q19] voudrait connaître toutes les demandes de mutations en cours sur la plate forme ?

7 agents ont postulé dans un autre établissement depuis la dernière DP, via VISEO.
5 autres demandes sont en cours vers d'autres établissements ou vers d'autres chantiers.

Dans le roulement 434, il manque un agent depuis bientôt 2 mois. Comptez vous le remplacer? En effet plusieurs ADC n'arrivent plus à poser de congés, pour certains ce sont des congés 2016 qui leurs sont refusés et d'un autre côté on leur impose des congés.

La recherche d'un CRML est toujours en cours.

--- La délégation UNSA Ferroviaire [Q02] demande que la Direction nous communique les prévisions d'embauches pour l'année 2017 (Sédentaires + Traction).

Traction :

2 Ecoles TA en cours. Une extension MA100 pour 2 conducteurs est prévue en avril.

Sédentaires :

Aucun recrutement prévu à ce jour. 4 contrats intérimaires ont été réalisés (6/2).

La délégation [Q34] souhaite savoir si depuis les dernières DP , des CRML ont fait part auprès de la direction de leur envie d'arrêter de rouler, et si oui le nombre.

Aucune demande depuis la dernière DP.

La délégation [Q36] souhaite avoir connaissance de la liste à jour (Nom , Prénom et date) des demandes de mutations et ou demandes de formations depuis les dernières DP.

Sédentaire : 1 nouvelle demande depuis la dernière DP

Traction :

Voir annexe jointe pour les demandes de mutation (suivi des demandes de formation non disponible).

La délégation [Q37] souhaite savoir si des agents (TA/TB) en détachement sont prévus d'arriver sur la plateforme Lorraine , et si oui nous souhaiterions connaître leurs noms , leurs dépôts d'attache, leurs utilisations au sein de la plateforme Lorraine ainsi que la durée de détachement.

Pas d'arrivée prévue.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



--- Lors de la réunion DP de décembre dernier, le Directeur de la Plateforme Lorraine s'était engagé à regarder avec attention la problématique liée aux agents en détachement, alors même que nous sommes en manque de personnel sur notre périmètre ; conséquemment, la délégation UNSA Ferroviaire [Q07] demande que la Direction nous fasse part de ses réflexions et ou de ses conclusions à ce sujet.

Sédentaires :

1 agent détaché à l'ESV TER en cours de reconversion ASCT.
Pas de retour prévu en plateforme

Traction : Pas de retour de détachement prévu.

La délégation [Q41] souhaite connaître le nombre de CRML de la plateforme Lorraine en attente de reclassement suite à descente de machine pour raison de santé et souhaite aussi être renseignée sur l'avancement de ces dossiers.

2 Dossiers de reclassement en cours via un accompagnement par l'EIM.

Les agents concernés sont affectés sur les missions suivantes :

- Agent 1 : gare et connexions
- Agent 2 : mission Alpha

--- La délégation UNSA Ferroviaire [Q01] souhaite que la Direction nous communique le nombre de CPA demandées, refusées, par formule, dégressive ou fixe, ainsi que la date du dernier jour travaillé et ce, depuis la réunion DP de décembre dernier.

Sédentaires : Pas d'évolution depuis la dernière DP.

Traction : 1 CPA en cours. 1 nouvelle demande enregistrée. Pas de CPA refusée.

La délégation [Q12] demande à connaître le nombre d'agents à temps partiel .Classement par grade et pourcentage d'utilisation.

Sédentaires :

Grade Symbole	% Utilisation
ACS	80,0%
CSRMVH	50,0%
CALGP	80,0%

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



Traction :

Qualification	% Utilisation
TA-Qualification TA	91,4%
TB-Qualification TB	80,0%
TB-Qualification TB	80,0%
TB-Qualification TB	60,7%
TB-Qualification TB	91,4%
TB-Qualification TB	80,0%
TB-Qualification TB	80,0%
TB-Qualification TB	80,0%
TB-Qualification TB	80,0%
TB-Qualification TB	80,0%

La délégation [Q10] demande à connaître sur le périmètre de notre instance :

- **d'agents accompagnés par l'EIM**
- **Le nombre d'agents ayant une mission en cours et sur quel établissement**
- **Le nombre d'agents ayant retrouvé un poste de travail et dans quel établissement**

Sédentaires :

13 agents accompagnés, dont 3 conventionnés :

- 2 agents sont en mission (1 à la DFCA / 1 à l'ESV TER à Nancy)
- 2 agents seront mutés prochainement, 1 à l'Infrapôle Lorraine et l'autre à l'ESV TER (reconversion ASCT)

Traction : 2 agents accompagnés EIM utilisés sur des missions. Un agent reclassé au 01/01/2017 comme Opérateur FRET BLV.

La délégation [Q13] demande à connaître le nombre de demande de réformes en cours.

Pas de demande de réforme en cours.

--- **La délégation UNSA Ferroviaire [Q04] demande que la Direction nous communique, depuis la réunion DP de décembre dernier :**

- **les mouvements réalisés mensuels du personnel (flux, retraites, mutations de, mutation à, TP, recrutements, promotions, changements de grade ou de filière...),**
- **les mouvements de la DFCA en 2017 (prévisions mutations, retraites, départs volontaires, réformes...),**
- **la liste des agents en départs à la retraite connus, le grade et la fonction,**
- **le nombre de ruptures conventionnelles,**
- **le nombre d'agents ayant bénéficié des dispositions du RH 00281.**

--- **La délégation UNSA Ferroviaire [Q06] demande communication de l'état 4815 de décembre dernier et janvier, relatif aux mouvements du personnel.**

L'état 4815 sera annexé au compte rendu.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



4. REGLEMENTATION DU TRAVAIL

La délégation [Q20] demande à ce qu'un rappel soit fait aux GM de la plateforme et de LILLE, qu'il est interdit de modifier l'horaire de prise de service, ou pire supprimer carrément une journée de service sans avertir le conducteur. sirius n'est pas un outil de commande.

Le nécessaire sera fait.

La délégation [Q22] demande si tout les agents ont bénéficiés de leurs 10 rm annuels, si non pourquoi ?

ULNL : 31 Agents pour 48 RM sont concernés. La programmation est faite.

ULI : 52 agents pour 177 RM.

--- La délégation [Q38] souhaite connaître le nombre de JS CRML ayant donné lieu au paiement de l'indemnité pour prolongation accidentelle de la durée de travail et ce depuis les dernières dp.

Néant.

La délégation [Q24] demande le nombre de JS ayant donné lieu à des dérogations sur les roulements CRL depuis les dernières DP ?

Décembre :

- DE1 (dépassement de la durée journalière maximale de travail effectif) : 63
- DE2 (dépassement de l'amplitude maximale) : 69
- DE3A (réduction de la durée d'un repos journalier-Taux 1) : 0
- DE3B (réduction de la durée d'un repos journalier-Taux 2) : 4
- DE4 (dépassement de la durée maximale de travail ininterrompu sans pause repas) : 118
- DE5 (RHR non suivi d'un repos à la résidence) : 1

Janvier :

- DE1 (dépassement de la durée journalière maximale de travail effectif) : 124
- DE2 (dépassement de l'amplitude maximale) : 132
- DE3A (réduction de la durée d'un repos journalier-Taux 1) : 0
- DE3B (réduction de la durée d'un repos journalier-Taux 2) : 4
- DE4 (dépassement de la durée maximale de travail ininterrompu sans pause repas) : 258
- DE5 (RHR non suivi d'un repos à la résidence) : 7

La délégation [Q27] demande que le grand classeur roulement soit mis à jour à Woippy, il n'y a pas de roulement 122/121, ni le dérouler des journées et que soit mis à dispositions des roulements papiers aux agents.

Une nouvelle mise à jour a été transmise par la CPADC pour réaffichage.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La délégation [Q28] demande que soit affiché à Woippy le déroulement des mois de classement, le dernier en date est de début 2016...

Depuis le changement de service de juin 2016, ce déroulement n'est plus affiché, car tous les agents sont affectés dans un roulement. Il sera procédé au retrait des informations périmées sur le tableau d'affichage.

La délégation [Q44] souhaiterait savoir si les RF sont perdus si l'agent est en accident de travail ? (cas de mr Jonathan Monsch)

Dans le cas d'un accident du travail, l'agent est considéré comme absent durant la totalité de son absence (les prévisions éventuelles de repos périodiques sont effacées), et ne peut, de ce fait, bénéficier des repos compensateurs fêtes :

Rappel des conditions d'attribution (Chapitre 2 - Article 8 du RH00143) :

A ceux des agents dont l'utilisation un jour de fête légale ne tombant pas un dimanche est imposée par les nécessités du service, il est accordé un jour de

repos compensateur dans un délai qui prend fin au cours du trimestre civil

suivant celui dans lequel se trouve la fête légale. La date de ce repos

compensateur est fixée en tenant compte du désir des intéressés dans la mesure compatible avec les nécessités du service.

Les dispositions de l'alinéa précédent sont également applicables aux agents qui se trouvent en repos périodique un jour de fête légale ne tombant pas un dimanche.

La délégation UNSA Ferroviaire [Q05] demande que les agents de réserve soient crédités des 7h00 retirées de manière abusive par l'Entreprise, relativement à la journée de solidarité et de son application.

En outre, nous demandons que ces heures fassent l'objet d'un rappel de rémunération dans le respect de la réglementation

Le nécessaire est fait.

La délégation UNSA Ferroviaire [Q10] demande la liste des agents du périmètre de la DP éligible au forfait jour mis en place unilatéralement par la Direction. Comment ce sujet sera-t-il traité ?

A ce jour, pas de poste identifié sur le périmètre de la DP.

5. REMUNERATION

La délégation [Q11] souhaite remettre au clair l'"ITT" remplaçant la prime neige payée auparavant aux services logistique.

Depuis novembre 2015, l'astreinte neige a évolué. En conséquence il a été décidé de ne plus verser de rétribution sur la rubrique astreinte taux A et taux B pour le personnel concerné. Afin de compenser la perte financière occasionnée, il a été décidé de verser une indemnité compensatrice et dégressive s'inspirant de l'ITT. La PFL demande donc chaque mois à l'Agence paie et famille de verser les sommes calculées.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La délégation [Q31] demande à prendre connaissance des 5 plus fortes et des 5 plus faibles primes de Traction de tous les roulements de la plateforme, ainsi que les différentes PMJR.

Voir annexe jointe.

La délégation [Q32] souhaite savoir où en est l'étude concernant les salaires TA/TB de la plateforme Lorraine, nous souhaiterions aussi savoir combien de temps celle-ci doit-elle encore durer avant que nous puissions avoir des réponses concrètes ?

L'étude sera menée dès que possible.

La délégation [Q33] souhaite avoir connaissance des PMJR de tous les RLTs de la plateforme Lorraine ainsi que les primes de Traction réalisées depuis les dernières DP.

Voir annexe jointe.

La délégation [Q39] souhaite savoir si la direction de la plateforme Lorraine a fait le nécessaire concernant le problème de PMJR (en chutes libres) sur les trois roulements CRML de la plateforme Lorraine (434 WPY , 436 WPY et 436 PAM) alors qu'il n'y a pas eu de perte de charge de travail sur ces trois RLTs , voir même une augmentation de celle-ci dans le RLT 436 de WPY avec le nouveau trafic IKEA .

Aucune chute libre de PMJT n'a été constatée sur les 3 roulements concernés en 2016.

Depuis le 15 décembre, les codes catégories statistiques ont changés. Comme la note de service n'est apparue qu'en janvier, prévoyez- vous de régulariser la situation auprès des primes Tractions des ADC? [Q42]

Les anciens codes et les nouveaux codes sont intégrés dans les outils informatiques servant à l'élaboration de la solde des ADC. La rémunération est donc conforme à la réglementation.

La délégation [Q46] demande que les états 31, 32,113,12 etc.. soient remis en temps et en heures afin que l'agent puisse vérifier au plus près sa fiche de paie ses primes et evs, ce qui n' est pas le cas aujourd'hui beaucoup d'états manquent aux agents ou alors les reçoivent en masses, avec des mois de retards.

Tous les états sont transmis mensuellement par courrier interne environ un mois après le service réalisé.

Les états 113 ne peuvent être édités avant le 20 du mois M+1.

La délégation [Q52] souhaite savoir pourquoi les moniteurs CRML ne perçoivent plus la prime agent seul lorsqu'ils ont un stagiaire avec eux .

La cause serait un problème de pointage sur le bulletin de service (case « Conducteur en second » cochée à tort par les ADC concernés). Un rappel sera réalisé auprès des agents concernant l'attachement à réaliser dans cette situation. Les cas rencontrés devront être signalés au Pôle Rémunération ADC (Damien ZANK) pour redressement.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



6. SECURITE

La délégation [Q06] souhaite savoir si la nouvelle consigne (DFCA FR41211 version 4 du 25/11/2016) a bien été mise en application comme prévu au 11/12/2016 pour les départs trains de APACH .

Pas d'évolution depuis la dernière DP.

Pour rappel de la question posée lors de la dernière DP :

38. La délégation SUD-Rail [Q30] souhaite savoir si une nouvelle consigne pour les départs trains de Apach est en cour d'élaboration et si oui quand sera t'elle mise en application.

Il s'agit de la consigne DFCA FR41211 version 4 du 25/11/2016, actuellement disponible dans SYSPRE en version future, pour une application au 11/12/2016.

La délégation [Q09] souhaite connaitre votre projet pour régler le problème de lanternes de queues au départ de WOIPPY? En effet beaucoup de train sont calés au départ pour défaut de lanterne.

Un audit commandité par la Direction du FRET est en cours et a eu lieu sur WOIPPY fin janvier 2017.

7. FORMATION

La délégation [Q48] souhaite savoir si tout se passe bien pour les agents ayant intégrés l'école TA qui a débuté au mois de Septembre 2016 , et souhaite notamment savoir si la validation du module trois s'est correctement déroulée pour les six agents concernés.

2 Agents ont subi une seconde évaluation.

La délégation [Q49] souhaite savoir si des écoles TA/TB FRET , TA/TB TER ou TB initiale sont prévues pour le deuxième semestres 2017 , si elles sont déjà budgétisées et si oui le nombre d'écoles prévues , le nombre d'agents concernés ainsi que les dates de début de mise en formation.

Une école TA vers TB (VOY) est envisagée mais non budgétisée au second semestre 2017

La délégation [Q50] souhaite savoir si des CRML se sont manifestés auprès de la direction de la plateforme Lorraine concernant des demandes de mutations ou des mises en formation TA/TB Fret où TA/TB Voyageur et si oui combien de personnes.

Voir annexe jointe.

La délégation [Q51] souhaite savoir si vous comptez prévoir des jours de formation pour les CRML afin qu'ils se préparent au mieux pour une éventuelle formation TA/TB comme cela se fait en Alsace par exemple?

Une formation sur les pré-requis est prévue.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



8. DIVERS

La délégation [Q45] demande que l’affichage dans la salle des pas perdu à Woippy soit remis à jour, débattu lors des dernières séances. (n° tel des différentes instances à appeler agence paie et famille etc... Woippy est devenue un désert d’informations.

L’affichage obligatoire est en place. L’affichage autre fera l’objet d’un balayage. Il est à noter que de nombreuses données sont disponibles via Intranet.

La délégation UNSA Ferroviaire [Q13] demande comment est traité le cas des agents dont le poste est ou est en passe d’être supprimé (RH0910, ITT, RH0281, départs volontaires...) sur les sites impactés par les réorganisations.

Toute réorganisation ouvre droit au RH0910 et peut ouvrir droit à une ITT s’il y a une réduction significative et durable des EVS. Certaines réorganisations peuvent également ouvrir droit au RH0281, à certaines conditions, mais cela n’est pas automatique.

9. HORS-COMPETENCES

La délégation [Q03] demande les nouvelles suppressions de postes envisagées par l’entreprise ?

Compétences CHSCT.

La délégation [Q14] demande la communication de nombre de wagons débranchés à Woippy depuis la dernière DP, donnés mois par mois et comparé à l’année dernière ?

Compétences Commission Territoriale.

La délégation [Q26] souhaite que la direction de la plateforme Lorraine nous fasse un point sur la situation des Trucks du site de Woippy.

Compétences CHSCT.

La délégation [Q40] souhaite que la direction de la plateforme Lorraine fasse le nécessaire auprès de la direction de la DFCA afin que l’IMC soit payés à l’ensemble des CRML de la plateforme Lorraine , et ce au même titre que pour les TB .

Cette disposition n’est pas prévue par la réglementation actuelle.

La délégation UNSA Ferroviaire [Q11] souhaite faire le point sur les projets de la Direction concernant l’organisation de la Lorraine en 2017.

Compétences CHSCT.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

